

TOMBOLA

2025 EDITION

UNE TRADITION SOLIDAIRE
QUI TRANSFORME DES VIES

Du 31 mai au 15 juillet 2025
Paseo Sarasate de Pampelune

 **Caritas**
Diocesana de
Pamplona - Tudela

SOMMAIRE

Qu'est-ce que la Tombola ?	3
Comment cela fonctionne ?	4
L'âme de la Tombola : les personnes	5
Informations utiles	6
Lots	7-9
Tirages au sort	10
Bases Légales	10-19

QU'EST-CE QUE LA TOMBOLA?

Depuis **80 ans**, Cáritas colore le centre de Pampelune avec une tombola solidaire. Plus qu'une tradition, c'est un **moteur de transformation sociale**.

Grâce aux billets vendus chaque année et aux bénéfices générés, Cáritas peut accompagner des milliers de personnes en situation de vulnérabilité dans toute la Navarre.

Chaque participant contribue à tisser un avenir meilleur pour les personnes que nous accueillons et accompagnons.

10.861 PERSONNES BÉNÉFICIAIRES EN 2024

DÉCOUVREZ ICI EN DÉTAIL L'ACTION
DE CÁRITAS



POURQUOI EST-ELLE SI SPÉCIALE ET APPRÉCIÉE?

478.746 lots à gagner: voitures, téléviseurs, voyages... et bien plus encore!

Plus de **120 bénévoles engagés**.

Un lieu de **joie partagée** où chaque billet est un pas vers un avenir meilleur.

Ton billet fait partie d'une véritable chaîne de solidarité. Ce n'est pas ce qu'on gagne, mais ce qu'on donne!

COMMENT CELA FONCTIONNE?

Pour l'édition 2025, **2.600.000 billets ont été imprimés**, répartis en trois types:

390.000 billets avec gain immédiat:

si votre billet est gagnant, vous récupérez votre lot sur-le-champ!

650 000 billets comprenant le mot «reúna» (rassemble):

rassemblez 5, 10 ou 20 billets avec ce mot pour les échanger contre des prix spéciaux.

1.560.000 billets avec numéro pour tirage:

chaque vendredi, votre numéro peut vous faire gagner un des prix tirés au sort.

Prix du billet: **1 euro**. Ils sont mis en vente au comptoir; le paiement sera effectué par carte ou en espèces.

Mais souvenez-vous: vous ne jouez pas pour gagner, vous jouez pour soutenir de vrais projets. Et à travers ce don, un effet de retour aura toujours lieu: un monde plus juste, plus uni, plus humain.

L'ÂME DE LA TOMBOLA: LES PERSONNES

Chaque année, **plus de 120 bénévoles** rendent cette tombola possible. Leur énergie, proximité et engagement sont **le cœur du projet**.

Jeunes, seniors, toutes conditions confondues, ils deviennent les protagonistes de ce rendez-vous solidaire.

VOUS VOULEZ NOUS REJOINDRE?

Il y aura toujours de la place pour un sourire de plus! Demandez au point info ou écrivez-nous au courriel suivant: gestionpersonas@caritaspamplona.org



INFORMATIONS UTILES



DATES

Du 31 mai au
15 juillet

Paseo Sarasate - Pamplona

PRIX DU BILLET

1 euro

Les billets expirent le
14 août 2025



HORAIRE

- De lundi à dimanche:

Matin: 10:30 h.- 13:30 h.

Après-midi: 17:30 h.- 20:30 h.

- Pendant les fêtes de San Fermín:

Matin: 10:30 h.- 14:30 h.

Après-midi: 18:00 h.- 22:30 h.

LOTS

Découvrez tout ce que vous pouvez gagner avec cette tombola!

Les prix **peuvent être récupérés** au stand de remise **jusqu'au 15 juillet**, puis à partir du 18 juillet, rue San Antón 3.

Huile d'olive	5.200
Burettes d'huile	2.600
Olives	7.800
Oreillers électriques	200
Mini haut-parleurs Bluetooth	200
Pétrisseurs munis de fouets	150
Apéritifs pour deux personnes	13.000
Aspirateur robot	80
Thon	5.200
Écouteurs Bluetooth	250
Plateaux en ardoise pour apéritif	5.200
Gaufrettes	5.200
Balances de cuisine	288
Mixeurs munis de verre	260

Bicyclettes de promenade	90
Petits bols pour apéritif	5.200
Sachets réfrigérateur	2.600
Sachets réutilisables	2.600
Pots de cuisine	5.200
Bouteilles avec anses	5.200
Bouteilles de vin	7.800
Petites bouteilles pour l'eau	5.200
Cacao en poudre	5.200
Café	5.200
Machines à café à capsules	150
Bouillons gourmet	5.200
Échangez contre un autre billet	5.832
Bonbons	7.800

Chargeurs multiples	2.600	Séjours à la plage	20
Brosses à dent électriques	400	Presse-agrumes	300
Chaskis (marque d'apéritifs salés à base de maïs)	5.200	Biscuits	5.200
Chocolats	10.400	Gels de bain	2.600
Chorizos	5.200	Glaces pour deux personnes	7.800
Douzaines de churros	2.600	Bouilloires	150
Voitures	2	Champignons frits	2.600
Déjeuners pour deux personnes	150	Jambons	1.300
Récipients hermétiques	5.200	Jeux de badminton	5.200
Crèmes de citrouille	2.600	Kits de pâtisserie	5.200
Baumes de mains	2.600	Lacasitos (petits bonbons multicolores au goût de chocolat au lait)	2.600
Cahiers	2.600	Boîtes de chorizo au cidre	5.200
Cubes magiques	5.200	Petites cruches blanches	1.300
Tabliers	2.600	Légumineuses	7.800
Saladiers	5.200	Livres	300
Billets pour Senda Viva pour deux personnes	300	Lotions corporelles	1.300
Visite pour deux personnes au Musée Cathédrale de Pampelune	650	Maniques	2.600
Entrées au cinéma pour deux personnes	7.800	Plaids pour canapé	2.600
Asperges	5.200	Nappes	226
		Sets de table individuels	5.200
		Cadres photos	2.600

Confitures	5.200	Sèche-cheveux de voyage	500
Sac à dos pliables	2.600	Smartwatches (montres connectées)	250
Moules en silicone pour pâtisserie	2.600	Planches pour apéritif	2.600
Morenitos (un type de petits gâteaux enrobés de chocolat)	7.800	Tabourets pliables	1.300
Jus de raisin	5.200	Boîtes à riz	1.300
Sacs de toilette	5.200	Tasses de petit déjeuner	7.800
Forfaits spa pour deux personnes	150	Téléviseurs 50"	100
Pelles de plage	5.200	Thermos	2.600
Foulards rouges brodés	5.200	Ciseaux	5.200
Parapluies	5.100	Boîtes de tomates frites	7.800
Petits gâteaux artisanaux	7.800	Grille-pains	300
Pâtes	7.800	Trenzas del reino (friandises en forme de tresse)	5.200
Cornichons	5.200	Valises cabine	100
Piments piquillo	5.200	Services de vaisselle	1.300
Haricots blancs	5.200	Gobelets isothermes	1.300
Range-bottes	2.600	Verres	5.200
Baumes à lèvres	2.600	Bougies parfumées	5.200
Râpes	2.600	Légumes de Navarre	7.800
Boîtes hermétiques	5.200	Vinaigre	5.200
Horloges de cuisine	2.600	Visites de la Cave Otazu pour deux personnes	100
Appareils à croque-monsieur	300		

TIRAGES AU SORT

13 tirages pour des voyages à Rome pour deux personnes

13 tirages pour des vélos électriques

Les tirages ont lieu en public à la tombola tous les vendredis à 13h.

Les numéros gagnants sont publiés:

Sur place à la tombola

Sur www.caritaspamplona.org

Sur les réseaux sociaux de Cáritas

BASES LÉGALES

BASES LÉGALES DE LA TOMBOLA DE CÁRITAS DE PAMPLONA-TUDELA

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISATEUR

Les présentes Bases contiennent les clauses et les conditions dont l'application concerne la modalité du jeu : tombola majeure (le montant total des prix est égal ou supérieur à 1800 euros) organisé par

CÁRITAS DIOCESANA DE PAMPLONA-TUDELA (ci-après, l'ORGANISATEUR), pourvu du CIF nº R3103164D, et domicilié à l'adresse suivante : C/ San Antón, 8, BAJO, 31001 – PAMPLONA (Navarre).

2. DÉTERMINATION DU JEU

La tombola qui sera mise en place est un tirage au sort d'objets divers, exposés au public, répartis selon les modalités suivantes, parmi les personnes ayant acquis, moyennant un prix fixe, des billets contenant le cas échéant, l'indication du prix à obtenir:

- Ceux pouvant être remis immédiatement,
- par accumulation de points ("reúna"), et
- par des tirages périodiques

Les billets pourront être achetés aux points de vente habilités à cet effet dans le même lieu où se tiendra la tombola et seront servis par des bénévoles de l'ORGANISATEUR.

Deux millions six cent mille (2 600 000) billets seront mis en circulation.

Il n'y a pas de limite au nombre de billets qu'une seule personne peut acheter, et le paiement pourra être effectué en espèces ou par carte via un terminal de paiement électronique que les bénévoles chargés de la vente porteront.

3. LIEU ET DATES DE CÉLÉBRATION

La tombola sera située sur le Paseo Sarasate à Pamplona pendant la période du 31 mai au 15 juillet 2025, inclus.

Les tirages qui se dérouleront parallèlement à la tombola auront lieu tous les vendredis compris dans cette période, une fois que la vente de 100 000 billets par série aura été atteinte.

4. MODE DE PARTICIPATION

Peut participer à la tombola toute personne qui, ne contrevenant à aucune des interdictions stipulées dans les présentes règles, a acquis un billet et payé son prix d'UN (1) EURO PAR BILLET.

La participation à cette tombola est réservée exclusivement aux personnes majeures ayant pleine capacité juridique. Les mineurs de moins de 18 ANS ne peuvent pas acheter de billets.

Les employés de l'ORGANISATEUR sont également exclus de la participation à la tombola. Le non-respect de cette règle entraînera la perte du prix obtenu.

Les billets gagnants qui ont été falsifiés, endommagés, déchirés ou illisibles ne seront pas acceptés.

Les horaires de vente au public des billets et de remise des prix seront de 10h30 à 13h30 et de 17h30 à 20h30, du lundi au dimanche, inclus, pendant toute la période mentionnée ci-dessus, sauf pendant les fêtes de San Fermin où les horaires seront de 10h30 à 14h30 et de 18h00 à 22h30.

5. PRIX

Il y aura trois types de prix:

- Les prix remis immédiatement au comptoir de la tombola prévu à cet effet.
- Les prix en contrepartie de 5, 10, 20 billets gagnants portant l'inscription "REUNA" et pouvant être échangés au comptoir de la tombola prévu à cet effet.
- Les prix attribués aux personnes gagnantes lors des tirages.

Les prix de la tombola et des tirages, leur prix ou valeur marchande, ainsi que le lieu où ils sont déposés ou exposés, sont ceux mentionnés dans l'annexe des présentes règles.

Les prix de la tombola seront remis, libres de charges et de privilèges, lors de la remise du billet gagnant, les obligations fiscales respectives incombant, le cas échéant, à l'ORGANISATEUR et à la personne primée.

L'obtention de prix par les gagnants de la Promotion est soumise aux dispositions de la législation fiscale en vigueur à tout moment. Conformément à la législation fiscale régissant l'impôt sur le revenu des personnes physiques, les prix accordés par la participation à des jeux, concours, tombolas ou combinaisons aléatoires liées à la vente ou à la promotion de biens ou de services sont soumis à la retenue à la source de l'IRPF (l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques) conformément à la législation fiscale en vigueur au moment de leur remise, dès lors que la valeur du prix est supérieure à 2.500 euros.

Les prix qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques (par exemple, téléviseurs), ne peuvent pas être échangés dans les installations de la tombola, seront remis dans l'établissement du fournisseur lui-même conformément à ses horaires d'ouverture, emplacement et autres conditions. Si, pour une raison indépendante de la volonté de l'ORGANISATEUR, le prix prévu n'est pas disponible, l'ORGANISATEUR se réserve le droit de le remplacer par un autre de valeur égale ou supérieure.

Les prix résultant de la tombola et du tirage, selon le cas, seront remis aux détenteurs du billet gagnant.

La personne gagnante a le droit de renoncer au prix obtenu, mais en aucun cas elle ne pourra l'échanger contre un autre ou contre sa valeur en espèces.

L'ORGANISATEUR est exonéré de toute responsabilité pour tout motif découlant ou lié au(x) prix ou à leur mauvaise utilisation.

6. MODE DE RÉALISATION DES TIRAGES

Peuvent participer au tirage tous les billets sur lesquels est indiqué le droit de participer à celui-ci par l'attribution d'un numéro et d'un prix déterminé à tirer au sort.

Il y aura 26 tirages, un pour chaque série de 100.000 billets vendus, une fois que la vente de ces 100.000 billets par série aura été atteinte. Sur les 100.000 billets vendus dans chaque série, 60.000 billets sont destinés au tirage et sont numérotés de 0 à 59.999. Pour le tirage, cinq tambours sont utilisés, chacun correspondant à l'une des cinq chiffres du numéro gagnant. Dans le tambour des dizaines de milliers, 6 boules (de 0 à 5) sont introduites, dans les autres tambours, 9 boules (de 0 à 9).

Les tirages au sort auront lieu aux dates indiquées sur l'installation même de la tombola et seront publics.

Les tirages seront effectués par la personne responsable de la tombola, toujours assistée par un autre membre de l'équipe, qui procéderont à l'extraction des boules.

Les dates des tirages seront annoncées sur l'affiche placée sur l'installation de la tombola ainsi que sur le site internet: www.caritaspamplona.org.

Sera déclaré gagnant du prix prévu le propriétaire légitime du billet acheté pendant la période de commercialisation définie dans le présent règlement, et dont le numéro correspond à celui tiré par la personne désignée.

Les numéros gagnants des différents tirages seront affichés sur le panneau situé sur l'installation même de la tombola, ainsi que sur le site internet et les réseaux sociaux.

7. DÉLAIS ET REMISE DES PRIX

Tous les prix en jeu, c'est-à-dire les prix directs, ceux obtenus par la collecte de « reúna » et ceux attribués par tirage au sort, pourront être retirés immédiatement au comptoir prévu à cet effet sur le stand de la tombola (sauf exception prévue au paragraphe 4 du point 5), la date limite étant le 15 juillet 2025. Les prix ne pourront être remis qu'à des personnes majeures de plus de 18 ans.

Après cette date, les personnes possédant un billet gagnant pourront récupérer leur prix en se rendant, avant le 14 août 2025, aux locaux de l'ORGANISATEUR situés *C/ San Antón, 3, BAJO, 31001 – PAMPLONA (Navarre), ((sauf exception précitée et régie par le paragraphe 4 du point 5).*

Une fois ces délais passés, si le prix n'a pas pu être remis pour des raisons non imputables à l'ORGANISATEUR, tout droit à réclamation sera caduc.

Les prix non retirés dans les délais stipulés seront considérés comme abandonnés et reviendront à l'ORGANISATEUR.

En dehors de la date limite de retrait, certains prix peuvent avoir une date de consommation maximale indiquée sur le billet même. Une fois cette date dépassée, le droit à en bénéficier sera perdu.

8. RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR

L'ORGANISATEUR décline toute responsabilité:

- Quant à l'usage que le gagnant pourrait faire de son prix.
- Concernant les services fournis par des entreprises tierces dans le cadre de cette tombola.
- Pour tout dommage ou préjudice que le gagnant ou son accompagnateur pourrait subir lié ou consécutif à la jouissance du prix.
- Pour les erreurs ou défaillances dues à des causes qui ne lui sont pas imputables. L'ORGANISATEUR ne saurait non plus être tenu responsable des cas de force majeure empêchant le gagnant de jouir totalement ou partiellement de son prix.

9. PROTECTION DES DONNÉES

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données, nous vous informons que:

Le responsable du traitement est: *CÁRITAS DIOCESANA DE PAMPLONA-TUDELA (ci-après, l'ORGANISATEUR), pourvu du CIF n° R3103164D, et domicilié à l'adresse suivante : C/ San Antón, 8, BAJO, 31001 – PAMPLONA (Navarre).*

Traitement et finalité:

L'Organisateur informe les personnes participantes ayant gagné que les données à caractère personnel qu'elles fournissent volontairement en tant que gagnants d'un tirage seront traitées par celui-ci dans le but de gérer et de procéder à la remise du prix.

- Base légale : Exécution du contrat dont la personne concernée fait part, article 6.1.b) du RGPD (présentes bases légales).
- Durée de conservation : Le temps strictement nécessaire pour atteindre la finalité susmentionnée et tant que le Responsable est autorisé à les traiter conformément à la réglementation en vigueur.
- Lorsque la jouissance du prix est assurée par une entité autre que l'Organisateur : les données seront alors transmises à l'entreprise responsable pour organiser la remise avec le gagnant.
- Après de l'entreprise de transport chargée de livrer les prix.

Destinataires: En principe, vos données ne seront pas communiquées à des tiers sauf obligation légale ou consentement exprès de votre part. Certaines communications ou transferts peuvent être exigés par la réglementation applicable à la promotion, comme la législation fiscale (transmission des données aux autorités fiscales).

En outre, pour assurer la bonne gestion et remise des prix, il pourra être nécessaire de communiquer certaines données personnelles à des tiers. Vous disposez ci-dessous des cas où cette communication à des tiers sera nécessaire:

Droits et exercice des droits:

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité. Dans certains cas, vous pourrez également demander la limitation ou vous opposer au traitement, auquel cas le Responsable cessera de traiter vos données, sauf obligation légale ou prescription d'actions éventuelles.

10. DESTINATION DES BÉNÉFICES

Les bénéfices issus de l'organisation de la tombola seront destinés à financer les activités mises en œuvre par *CARITAS DIOCESANA DE PAMPLONA-TUDELA*.

11. DIFFUSION

L'organisation de la tombola sera annoncée via divers médias avant sa tenue.

12. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à la présente tombola implique l'acceptation totale du présent règlement, déposé devant le notaire, souscrite à l'Ordre des Notaires de Pamplona, Madame María José Bustillo Fernández.

Ce règlement pourra être consulté par les participants dans l'archive notariale des bases de concours et tirages (ABACO) sur www.notariado.org ainsi que sur le site internet de l'ORGANISATEUR.

Exceptionnellement, et pour des raisons dûment justifiées, l'ORGANISATEUR se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement, ainsi que toutes autres conditions générales ou particulières, règlements d'utilisation, instructions ou avis applicables. En cas de doute ou de divergence d'interprétation, la décision de l'ORGANISATEUR prévaudra.

La période de réclamations s'achève 5 jours calendaires après la fin de la remise des prix, soit le 20 août 2025.

13. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

La loi applicable à cette opération est la législation espagnole. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent document, en l'absence de règle impérative sur la compétence, sera soumis à la juridiction des tribunaux de Pamplona (Navarre), en excluant de la sorte tout autre espace éventuel. Si une norme interdit la détermination de la juridiction dans ce cas, cette clause sera considérée comme non écrite et la section correspondante du règlement sera inapplicable.

**Bases déposées devant le notaire : María Jesús Bustillo
Office notarial.**

UNE TOMBOLA QUI CHANGE DES VIES



Caritas
Diocesana de
Pamplona - Tudela

Participez-y

Pamplona: San Ant3n, 8 / 948 225 909

Tudela: Alberto Pelaierea, 2 / 948 826 856

www.caritaspamplona.org

